

APPEL A PROJETS

**LA CORRÈZE DÉPARTEMENT ÉTAPE
DU TOUR DE FRANCE
- 9 ET 10 JUILLET 2020 -**

*Pour tous
les Corrèziens*



EN 2020, LE TOUR DE FRANCE FAIT ÉTAPE EN CORRÈZE

Les 9 et 10 juillet prochains, la Corrèze sera Département étape du Tour de France, la plus grande épreuve cycliste du monde.

Le 9 juillet, la 12^e étape partira de Chauvigny et traversera une grande partie de la Corrèze pour arriver à Sarran.

Le 10 juillet, la 13^e étape Châtel-Guyon / Puy-Mary passera par Bort-les-Orgues.

L'accueil de la Grande Boucle sur notre territoire est un événement que nous devons mettre à profit à la fois pour en faire une belle fête populaire et promouvoir notre beau département, son identité, ses savoir-faire et sa dynamique.

Nous comptons sur vous tous, sur vos idées, sur votre créativité et votre amour pour la Corrèze afin d'animer notre territoire autour du Tour de France et d'en faire la promotion auprès du plus grand nombre.

VOUS AVEZ ENVIE DE PROFITER DE LA PRÉSENCE DE CET ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL, VOUS AVEZ UNE IDÉE D'ANIMATION, DE PROMOTION EN RAPPORT AVEC LE TOUR DE FRANCE, LA CORRÈZE ET LE VELO ?

A votre tour de nous en parler ! Le Département lance dès maintenant un appel à projets afin que vous puissiez être associés à l'événement le plus médiatisé du monde en réalisant un projet faisant la promotion de la Corrèze et du vélo. Grâce à ce dispositif, le Département vous offre la possibilité d'un soutien financier dans la mise en œuvre de votre idée. Ce document vous donne les clés de notre proposition, n'hésitez pas à participer, c'est votre tour...

A VOTRE TOUR

LA THÉMATIQUE

Pour répondre aux critères de l'appel à projets, il faut imaginer une idée correspondant à une des thématiques suivantes :

- Faire la promotion de votre territoire et de la Corrèze
- Mettre en valeur la pratique du vélo
- Fleurir ou décorer votre commune sur le thème du Tour de France



POUR QUI ?

L'appel à projets permet à tous les Corrèziens de soumettre une initiative fédératrice autour de la Corrèze et du vélo. Chaque projet d'animation doit être collectif et impliquer un minimum de 2 personnes.

- COMMUNES (+BIBLIOTHÈQUES)
- ASSOCIATIONS
- CLUBS SPORTIFS
- COMITÉS DES FÊTES
- ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
- ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX
- ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

LE CALENDRIER

- Date limite de dépôt des dossiers : 21/02/2020
- Examen et choix des projets : mars 2020

COMMENT PARTICIPER ?

Téléchargez le dossier sur le site internet du Département et faites nous parvenir votre projet.

www.correze.fr

par mail

tourdefrance@correze.fr

ou par courrier

APPEL A PROJETS TOUR DE FRANCE 2020

Conseil départemental de la Corrèze
Promotion du territoire
9, rue René et Emile Fage - 19000 Tulle
05 55 93 76 10

QUELS CRITÈRES DE SÉLECTION ?

- o Le respect du règlement
 - Le projet ne doit pas valoriser une marque ou une entreprise du secteur privé et ne doit pas être réalisé à des fins commerciales,
 - Respecter une des thématiques,
 - Proposer une animation avant, pendant ou après l'une des deux étapes,
 - Les aides sont uniquement au bénéfice d'une personne morale.
- o L'originalité et la portée du projet,
- o Les moyens envisagés pour permettre la réalisation du projet,
- o La pertinence de la méthodologie et de l'organisation envisagée,
- o La cohérence budgétaire,
- o La planification des heures dédiées au projet,
- o Les responsables mobilisés et leur statut (rémunération, bénévolat, etc...).

L'AIDE DU DÉPARTEMENT

A partir du budget prévisionnel transmis et selon la qualité du projet, une subvention pourra être allouée.



DEPARTEMENT ETAPE 2020



CORREZE
LE DÉPARTEMENT

DEPARTEMENT ETAPE 2020

CHÂTEL-GUYON > PUY MARY CANTAL
10 JUILLET 2020 ÉTAPE 13

CHAUVIGNY > SARRAN
9 JUILLET 2020 ÉTAPE 12

